

C'est en Belgique que la hausse des pensions fera le plus mal

A politique inchangée, en 2060, notre pays sera le deuxième pays européen où l'évolution des dépenses publiques liées au vieillissement sera la plus forte.

NATHALIE BAMPIS

La Belgique est le pays européen qui va connaître, dans les années à venir, une des plus fortes croissances de ses dépenses liées au vieillissement (après le Luxembourg). D'après les données de la Commission européenne, d'ici 2016, le coût des pensions pour les finances publiques va augmenter de 5,6% du PIB chaque année, soit 22 milliards d'euros à terme. Si on y ajoute les dépenses annexes liées au vieillissement, on arrive à 9,1% du PIB (36 milliards d'euros). Une évolution trois fois plus importante qu'en Suède, en France ou en Grèce, et deux fois plus importante qu'en Allemagne ou en Irlande.

Ce constat alarmiste, relayé dans une note de Petercam sur les pensions, a déjà été tiré à maintes reprises par diverses instances, et encore récemment par la Commission de réforme des pensions. Mais son ampleur est bien plus importante que les chiffres habituellement diffusés par le Bureau du Plan et le Comité d'étude sur le vieillissement, conseiller «*ès chiffres*» du gouvernement...

Une réforme en profondeur

Jeudi, ce Comité va d'ailleurs livrer ses dernières prévisions budgétaires liées au vieillissement. Et son rapport montrera sans doute à nouveau qu'il y a un fossé entre ses propres prévisions et celles de la Commission européenne... L'année dernière, l'évolution des dépenses globales liées au vieillissement calculée par le Comité n'était que de 5,4% du PIB (20 milliards d'euros) à l'horizon

2060, soit moins que celle pointée par l'Europe pour les seules pensions (9,1% du PIB).

Qui, de la Commission européenne ou du Bureau du Plan, se trompe? Dans l'absolu, personne. Les experts des deux instances n'ont pas dérapé sur leur calculette. Mais ils

ne prennent pas les mêmes hypothèses (croissance économique, inflation, liaison au bien-être, productivité,...). Et pour certains économistes, comme Bart Van Craeynest (Petercam), cela pose question... «*Le scénario du comité d'étude sur le vieillissement est le 'best case scenario'. Celui de la Commission européenne est jugé plus raisonnable et réaliste par les économistes*», nous dit-il, signalant que la plus grande différence entre les deux hypothèses est liée à la productivité.

Ces chiffres, qu'ils soient les meilleurs ou les pires, conforteront en tout cas les défenseurs d'une réforme en profondeur de notre système de pension. En effet, si notre pays se retrouvera en 2060 dans le peloton de tête des pays où les coûts liés au vieillissement exploseront, «*c'est surtout parce qu'il n'a pas*

mené à temps les réformes nécessaires pour anticiper l'évolution», explique de son côté Jean Hindricks, membre de la Commission de réforme des pensions et économiste à l'UCL et chez Itinera Institute.

Démographie similaire

Cette évolution des dépenses, comparée aux pays voisins, ne provient en effet pas d'une pyramide des âges qui serait radicalement différente dans notre pays. Ni d'un niveau d'espérance de vie beaucoup plus favorable chez nous. Dans l'ensemble de l'Europe, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans va doubler d'ici 2060, et même tripler dans la catégorie des plus de 80 ans.

La situation, par contre, est légèrement différente dans le secteur public. Il y aura, en Belgique, davantage de fonctionnaires qui partiront à la retraite dans les années à venir, précise Jean Hindricks, qui signale que le coût des pensions du secteur public a déjà augmenté de 40% sur ces cinq dernières années, passant de 8 milliards à 12 milliards d'euros.

«*Mais le principal problème, c'est que l'on n'a pas provisionné pour les pensions de cette génération issue du baby-boom des années 50, alors que trois quarts de la hausse des dépenses de pensions sont imputables à ce baby-boom*», explique encore

l'économiste. Le Fonds argenté, créé en 2001, aurait justement dû servir à constituer des réserves. Mais il n'a plus été alimenté depuis 2007. A terme, il ne contiendra qu'un matelas de 21 milliards d'euros...

Notre pays, contrairement à d'autres, a aussi traîné pour mener les réformes nécessaires. Sous la précédente législature, une première réforme des pensions a bel et bien été menée (on a retardé l'âge de départ effectif à la retraite, réduit les possibilités de pré-pension,...). Le Comité d'étude sur le vieillissement avait même constaté qu'elle avait eu un impact positif sur les projections. Mais timide... Le coût budgétaire lié au vieillissement a reculé de... 0,1%, selon le Bureau du Plan dans ses calculs de 2013.

Comme l'a annoncé la Commission de réforme des pensions il y a deux semaines, il faudra donc aller plus loin dans les réformes, et notamment davantage tenir compte de l'espérance de vie et de la durée de la carrière. «*Même si on se doute que l'espérance de vie ne va plus continuer à progresser au même rythme...*», dit Hindricks. «*On ne dit pas qu'il faut aller aussi loin que la Grèce*, ajoute Van Craeynest, *mais une vraie réponse s'impose*».

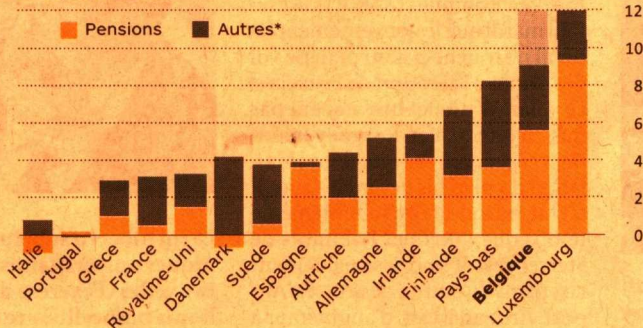
Cela étant, Hindricks tient aussi à relativiser face à l'alarmisme ambiant: «*En Belgique, comparé à d'autres pays comme la France, nous partons aussi d'un niveau relativement faible des dépenses de pensions. Le coût représente 10% du PIB (soit 38 milliards d'euros). En France, ils sont déjà à 14% du PIB... (269 milliards d'euros). Mais si on ne fait rien, il est aussi clair qu'on rattrapera vite les niveaux de dépense de nos voisins (NDLR: en pourcentage du PIB)...*»

«Le scénario du comité d'étude sur le vieillissement est le 'best case scenario'. Celui de la Commission européenne est jugé plus raisonnable et réaliste.»

BART VAN CRAEYNST
ÉCONOMISTE CHEZ PETERCAM

LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT

Evolution des dépenses publiques du fait du vieillissement (2010-2060, en % du PIB)



Sources : BNB, OCDE, Commission européenne - (*) Soins de santé, soins aux personnes âgées, enseignement, chômage

Dépenses publiques belges pour des pensions (1980-2012, en % du PIB)

